

SOMMAIRE

1^{ère} PARTIE : TYPOLOGIE DES MILIEUX **Situer**

- Présentation de la Lorraine
- Les milieux forestiers
- Les milieux humides (lacs, étangs, tourbières)
- Les milieux ouverts (pelouses, chaumes)
- Les autres milieux (souterrains, salés)

2^e PARTIE : PROTECTION **Analyser**

- Pourquoi protéger ?
- Les outils juridiques de protection (exemples)
- Les structures de gestion - Qui fait quoi
- L'état actuel des protections en Lorraine
- Sites gérés par le Conservatoire des Sites Lorrains

3^e PARTIE : DIVERS **Prolonger**

- Carrières et milieux artificiels
- Conclusion
- Lexique (les mots suivis d'un * sont ici définis)
- Adresses utiles

Comité de rédaction

Pierre DARDAINE
Jean FRANÇOIS
Bernard HAMON
Pierre HENNE
Pierre KIEFFER
Norbert LEFRANC
Patrick LEROUX
Serge MULLER
Pascale RICHARD
Pierre STEINER

Les articles étant signés de leurs auteurs, ceux-ci conservent l'entière responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Illustrations

Pierre KIEFFER

Photographies

J.-L. KLEIN
(p. 16 + Couverture)
Michel RIBETTE
(p. 4,6,11,14)
D.R.A.E. Lorraine
(p. 9,13,16)

Secrétariat

Mireille FIORE



Notre photo de couverture : la région de Madine, photographiée par Michel Ribette, illustre différents milieux présents en Lorraine : humides, forestiers, ouverts.

A PARAITRE :

LES SITES EN LORRAINE (LOI DE 1930)

PRESENTATION DE LA LORRAINE

La Lorraine, pays à la fois forestier, agricole et industriel, offre sur les quatre départements qui la composent : MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE et VOSGES, une nature diversifiée et attachante.

Elle doit la variété des milieux qui la composent à sa situation géographique, géologique, topographique, climatique, etc.

La présence de vastes forêts de composition variée, de cultures et d'importantes superficies de prairies permanentes, confère à cette région un aspect verdoyant.

Une approche un peu schématique de son territoire permet de distinguer les régions naturelles que sont :

- la **montagne vosgienne** avec ses tourbières de cirques glaciaires, sa hêtraie subalpine et ses vastes chaumes d'altitude ;
- le **plateau lorrain** et ses nombreux étangs propices à l'hivernage et à la nidification d'une grande diversité d'oiseaux ;
- la **vallée de la Meuse** et ses reliefs de côtes où se développe une flore de milieux secs ;
- la **dépression de la Woëvre** où les marais succèdent aux prairies humides ;
- l'**Argonne** que la Lorraine partage avec la Champagne-Ardenne et qui développe ses paysages forestiers.

D'une manière générale, les milieux naturels lorrains sont assez bien connus. Les botanistes, pédologues et ornithologues ont largement contribué à leur description.

D'autres disciplines comme l'herpétologie*, l'entomologie*, l'hydrobiologie* complètent cette connaissance.

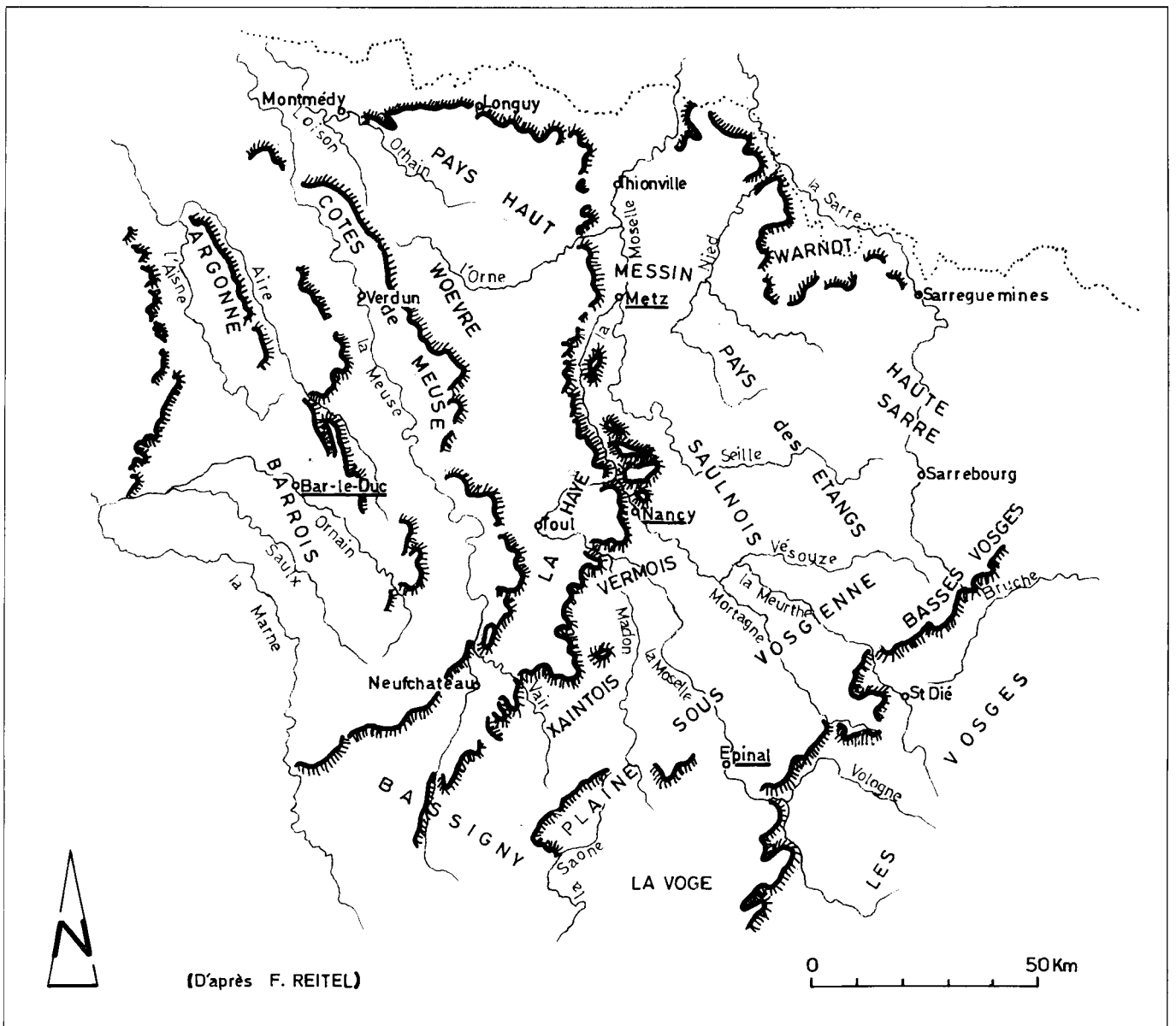
Des inventaires récents (inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de Lorraine : ZNIEFF) ont permis d'étudier de façon rationnelle le territoire régional et de localiser les spécimens les plus remarquables de ces milieux en les signalant par la diversité des espèces rencontrées et (ou) la présence d'espèces rares menacées.

Ainsi toute décision d'aménagement du territoire peut désormais être prise en tenant compte de la valeur du patrimoine naturel local puisque les résultats de cet inventaire sont accessibles à tous : élus, administrations, associations, bureaux d'étude, etc.

Enfin, grâce à l'action de quelques Lorrains les plus attachés à préserver ce patrimoine régional, de nombreux espaces sont aujourd'hui protégés selon des modalités adaptées à chaque cas particulier. Ces protections ont été élaborées dans la concertation et le consensus, preuve que la protection de la nature et l'aménagement du territoire ne sont pas, par essence, source de conflit.

Il reste beaucoup à faire pour protéger, entretenir et restaurer ce qui doit l'être. La Lorraine, région à qui la frontière commune avec trois autres pays confère un rôle de choix dans la construction de l'Europe, doit aussi conforter son image par une protection volontariste de ses paysages et milieux naturels.

Patrick LEROUX



Bien comprendre la géographie de la Lorraine commence par une bonne connaissance de sa longue histoire géologique, remontant au-delà du milliard d'années, et qui se lit aujourd'hui dans le cœur des massifs et des roches. Des ensembles bien distincts témoignent d'une histoire complexe et participent fondamentalement à la physionomie et à la diversité géographique et économique de la région.

Les Hautes Vosges cristallines, massif dissymétrique entre l'Alsace et la Lorraine, constituent le noyau le plus ancien de la région. Ce fragment de socle de la croûte terrestre s'impose tel un bastion monumental, et porte en lui les témoins et cicatrices du "contre-coup" alpin, de la chaîne hercynienne voire d'une chaîne plus ancienne.

Un contrefort gréseux, ou Basses Vosges, s'étend ensuite depuis la Vôge jusqu'aux Vosges du Nord, et émerge localement dans le Pays du Warndt. Composée de grès et de conglomérats, cette formation abrite la nappe aquifère des "Grès Vosgiens", autre richesse naturelle de la région.

La Lorraine centrale, qualifiée de plaine ou de plateau, est un ensemble assez varié de reliefs et de dépressions argileuses qui ont donné naissance à des pays et des terroirs aussi différenciés que le Xaintois et le Pays des Etangs.

L'impressionnante muraille des Côtes de Moselle marque la transition avec la Lorraine occidentale qui, par excellence, est le pays des Côtes. Cette morphologie si typique traduit l'appartenance au vaste Bassin parisien, et n'est que le reflet d'une succession de puissants bancs calcaires dégagés par l'érosion, alternant avec des formations argileuses dont la plus typique est la dépression de la Woëvre.

Sans être un château d'eau reconnu, la région est irriguée par un vaste réseau de rivières partagé entre quatre bassins versants différents : celui du Rhin, de la Meuse, de la Seine et celui du Rhône.

Si la Lorraine n'a pas de limites naturelles bien dessinées, sa richesse réside avant tout dans cette diversité géographique et historique, cristallisée autour de ces repères fondamentaux que sont les pays et les régions naturelles.

Pierre STEINER